

Rapport du Conseil d'Administration de l'asbl BWBC Volley **du 22 août 2018 à 20h à l'Axisparc.**

Présents: Didier Vanleeuw (arrivée à 20h20), Eric Davaux, Pierre Vander Vorst, Jean-Pol Sohy, Francine Breekpot, Emmanuel Bonami, Jean-Luc Haubrige et Frédéric Vandenbemden.

Excusés: Raymond Bricart et Philippe Jans.

1. Président et Secrétaire

- Vu le retour en fonction du secrétaire provincial, tous les rapports de réunion du CA à partir de celui du 19/02/18 seront revus par le CA et après approbation seront placés sur le site du BWBC Volley;
- Il en est de même pour le rapport de l'AG du 9/05/18;
- Le ROI et le règlement complémentaire des compétitions seront publiés avant la fin du mois, le schéma des montées et descentes dans le cadre des dispositions transitoires pour la saison 2018-2019 sera également publié;
- Le CA discute des relations parfois tendues entre certains membres du CA, il est constaté qu'un dialogue doit être plus constructif et les communications plus adaptées même en cas de désaccords entre les membres. Il importe aussi de toujours respecter les décisions prises à la majorité. Après une discussion très animée à ce sujet, le CA prend note du départ du responsable CPC vers 20h45;
- Le CA discute ensuite des progrès du nouveau portail FVWB et des conséquences de celui-ci qui est encore en construction à moins d'un mois du début des compétitions, néanmoins le CA décide que toutes les actions à tous les niveaux de compétences devront se faire par ce portail et pas par un autre moyen notamment un retour aux anciennes méthodes, en cas de souci au niveau de l'encodage des listes de force, Frédéric Vandenbemden se propose d'être le backup de Didier, ce qui est accepté par le CA, Pierre se renseigne auprès du responsable informatique de la FVWB sur les différents niveaux d'accréditation possibles pour les administrateurs;
- Le CA prendra les dispositions pour la formation de ces membres notamment le secrétaire, la responsables jeunes, le responsable des loisirs et Frédéric;
- Le CA confirme que le listing d'affiliation peut être vérifié par un moyen informatique, notamment sur smartphone ou tablette numérique, mais ce n'est pas le cas du document officiel d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte d'étudiant) Pour les moins de 12 ans ne possédant pas de carte d'identité, une carte d'identification sera émise par la FVWB;
- Le CA est mis au courant des affaires judiciaires en cours.

2. Arbitrage

- La CPA a prévu son AG annuelle le 8/09/18 à Rixensart;
- Le CA confirme la suppression des temps-mort techniques dans toutes les compétitions qu'il organise;
- Le CA confirme aussi les indemnités de déplacement et frais d'arbitrage qui se maintiennent en dessous des limites des bénévoles, la législation sera expliquée à tous les arbitres lors de l'AG soit de l'arbitrage FVWB soit de l'arbitrage provincial (0,35 EUR/km).

3. Statuts et règlements

- Le responsable rappelle que le règlement complémentaire de compétition avec les normes d'homologation version 2018-2019 n'a pas été voté, que le PV de l'AG n'est pas paru dans les délais et que le processus de montées et descentes de P3D n'est pas paru sur le site, autant de délais non respectés.

4. Rencontres

- Le CA décide de l'usage du nouveau portail FVWB pour les demandes de changement de match ainsi que des listes de force;
- Apparemment, tout est en ordre pour le début de championnat pour le responsable CPC. Confirmation sera faite auprès de la CPC par le président.

5. **Trésorerie**

- Le CA demande au trésorier de facturer dès que possible le X par membre à 1,80 € comme prévu par les règlements;
- Le CA demande au trésorier de faire une estimation du budget pour la poursuite de l'action "minimes" et le début d'une action "cadets";
- Le CA demande à tous les membres de rentrer au plus tôt leur dernière note de frais;
- Le CA décide que le return de la FVWB aux entités doit se faire au BW et au BC et non plus au BWBC, le trésorier du BWBC transférera le return déjà perçu aux 2 entités. Pour le solde, il sera demandé au trésorier de la FVWB de procéder au paiement sur le compte des deux entités BW et BC.

6. **Loisirs**

- Explication est donnée quant aux démarches entreprises par Bruxelles Volley pour se mettre en ordre au niveau du club loisir de l'entité de BC, il appartiendra au club loisir du BW d'également se mettre en ordre;
- Le calendrier de la compétition loisir a été transmis comme par le passé, via des tableaux. Dès qu'il aura reçu la formation et les accès requis, le responsable loisir encodera le calendrier et les résultats loisirs via le portail FVWB..

7. **Technique et Jeunes**

- Le pré calendrier jeunes est prévu à Limal le 01/10/18;
- Il sera rappelé aux clubs que les inscriptions jeunes doivent être transmises à la responsable avant le 10/09/18 et sous réserve avant le 20/09/18, un article paraîtra prochainement avec ces détails;
- La détection est lancée pour la sélection filles;
- Une discussion s'engage suite au fait qu'un appel à candidat n'a pas été lancé comme décidé par le CA du 07/05/18 et rappelé au CA du 19/06/18, des administrateurs déplorent que les décisions prises à la majorité par le CA ne soient pas appliquées parce que cela ne plait pas au président;
- Le président présente la proposition de composition du staff technique. Après débat, celle-ci est soumise au vote, et le CA l'accepte par 4 voix pour, 2 contre et 1 abstention. Le président accepte de dire qu'il enfreint les règles qui ont été votées à la majorité.

8. **Divers**

- Le CA réitère sa demande de publier les compositions des entités sur le site de la province.

9. **Prochain CA**

- Le CA fixe le prochain CA au mardi 2 octobre 2018 20hrs à l'Axisparc.